

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	SIE 1-GL S71 EPXY SPRAY METAL PRIMER GRA	Date de Révision:	12/13/2022
Étiquette d'un Produit:	208113	Société/Entreprise:	8/7/2018
Utilisation Recommandée:	Primer/Epoxy Resin		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

43% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Lésion oculaire grave, catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Cancérogénicité, catégorie 1A	H350	Peut provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10-25	Indisponible	Indisponible
Wollastonite	13983-17-0	10-25	Indisponible	Indisponible
Sulfate de Baryum	7727-43-7	10-25	GHS07	H332
microsphères de céramique	66402-68-4	2.5-10	Indisponible	Indisponible
Polyamine Polymer (HMIRA #: 03328453)	Propriétaire	2.5-10	GHS05-GHS07	H315-317-318
Minéraux du Groupe des Micas	12001-26-2	1.0-2.5	Indisponible	Indisponible
Polyoxypropylène Diamine	9046-10-0	0.1-1.0	GHS05	H314
TEPA	112-57-2	0.1-1.0	GHS05-GHS06-GHS07	H311-314-317
Quartz	14808-60-7	0.1-1.0	GHS08	H350-372
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
Dioxyde de Titane	13463-67-7	20.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Wollastonite	13983-17-0	20.0	1 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Sulfate de Baryum	7727-43-7	15.0	5 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
microsphères de céramique	66402-68-4	10.0	5 mg/m3	10 mg/m3	5 mg/m3	5 mg/m3
Polyamine Polymer (HMIRA #: 03328453)	Propriétaire	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Minéraux du Groupe des Micas	12001-26-2	5.0	0.1 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Polyoxypropylène Diamine	9046-10-0	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
TEPA	112-57-2	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Quartz	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m3	N.E.	50 µg/m3	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Gravité spécifique:	1.766	pH:	Non Déterminé
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	Viscosité:	Non Déterminé
Solubilité à l'eau:	Miscible	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé	Limites d'Explosivité, %vol:	N.A. - N.A.
Plage du point d'ébullition:	100 - 537	Point d'éclair, °C:	94
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	Température d'Auto-Inflammation, °C:	Non Déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de Vapeur:	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolette asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus du niveau « de minimis » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - «Possiblement cancérogène pour les humains» et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - «Non classé en tant que cancérogène pour les humains». Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Contient du silicate de calcium (Wollastonite), qui est un agent d'IARC 3 "inclassable quant à la cancérogénicité aux humains" par l'intermédiaire de l'inhalation. L'exposition à l'inhalation du silicate de calcium n'est pas prévue par l'application au pinceau ni l'utilisation normale. Le silicate de calcium n'est pas classifié comme cancérogène par NIOSH, ACGIH, NTP ni OSHA. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par l'IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	6000	N.E.
7727-43-7	Sulfate de Baryum	307000 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
66402-68-4	microsphères de céramique	N.E.	>2500 mg/kg Rabbit	N.E.
12001-26-2	Minéraux du Groupe des Micas	N.E.	N.E.	25000
9046-10-0	Polyoxypropylène Diamine	2885 mg/kg Rat	2979 mg/kg Rabbit	25 mg/L
112-57-2	TEPA	3990 mg/kg Rat	660 mg/kg Rabbit	2500 mg/L
14808-60-7	Quartz	6000 mg/kg	N.E.	N.E.
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Elimination: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D005 (baryum). Éliminer conformément à la norme U.S. EPA 40 CFR 262 pour les concentrations égales ou supérieures au niveau réglementaire. Niveau réglementaire - 100,0 mg/L.

14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
Numéro UN:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe d'emballage:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Cancérogénicité, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Sulfate de Baryum	7727-43-7
microsphères de céramique	66402-68-4
Naphténate De Zinc-2-Éthylhexanoate	12001-85-3

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations**Evaluations HMIS**

Santé: 1* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0

Les Composés Organiques Volatils: 2 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 12/13/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit
Modification des Propriétés de la Substance et/ou
du Produit dans la ou les Section(s):
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.